

LYCÉE DES MÉTIERS

# EDMOND ROSTAND

MARSEILLE VÉLODROME





**CHEF D'ÉTABLISSEMENT - MME MURIELLE GUIOT-BOURG**

## PRÉSENTATION DU LYCÉE

Implanté depuis plus de quarante ans dans le quartier de Castellane, le Lycée Edmond Rostand a déménagé en juillet 2024 et se situe dorénavant Rue Raymond Teisseire dans le 8ème arrondissement de Marseille. Il dépend de l'association Provence Formation. Cette association, fidèle dans son projet éducatif, aux principes de générosité et de dévouement de ses fondateurs, a depuis 1932 un double objectif : L'épanouissement de la personnalité de l'élève dans le respect des valeurs laïques de l'Association et la préparation à la vie active.

Le lycée, sous contrat avec l'État accueille depuis de nombreuses années des promotions d'élèves, dans le souci constant de leur réussite personnelle et professionnelle et se donne comme priorités :

- D'accompagner les lycéens dans leur projet professionnel grâce à une pédagogie ancrée dans les réalités du monde du travail.
- En faire des adultes responsables et performants dans leur domaine d'activité.
- De donner aux jeunes le désir, la motivation, l'ambition d'évoluer et de progresser dans leur vie professionnelle.
- De transmettre des valeurs, des compétences et des connaissances qui participeront à leur développement personnel, social et culturel.



## L'ASSOCIATION PROVENCE FORMATION

Premier groupe privé de lycées professionnels et technologiques de l'Académie d'Aix-Marseille, Provence Formation a été créée en février 1932 par Charlotte Grawitz (association loi 1901).

L'association regroupe des lycées privés sous contrat d'association avec l'Etat, des centres de formation d'enseignement supérieur et des unités de formation d'apprentis implantés à Marseille, Aix, Vitrolles, Martigues et Salon.

Elle compte 3 000 élèves et 450 salariés.

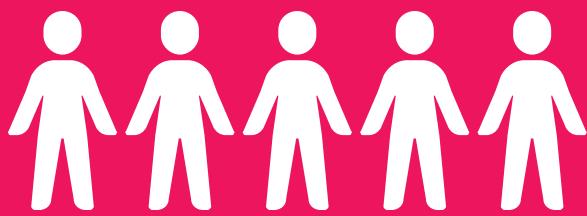
Dès sa création, l'association a inscrit dans ses statuts la promotion sociale et professionnelle par l'enseignement et la formation.

Les valeurs de Charlotte Grawitz, à savoir le respect et la dignité des personnes, l'épanouissement de la personnalité de chacun, l'éducation à la responsabilité, à la citoyenneté et l'élan de la solidarité, constituent le fondement même du projet social de l'association.

# LE LYCÉE

Le lycée a déménagé en juillet 2024, il se situe désormais dans le 8ème arrondissement de Marseille, dans un immeuble de 5 étages entièrement rénové comportant un grand foyer avec wifi, de nouveaux plateaux techniques, un accès PMR et 2000 m<sup>2</sup> d'espaces extérieurs

Les locaux se situent derrière le parc Chanot à 10 minutes à pied du métro Rond Point du Prado ou du métro Sainte Marguerite Dromel. Un parking pour les deux roues est disponible.



400 élèves



+ de 200  
entreprises partenaires

88%

de réussite  
aux examens



95%

Taux de satisfaction



# LES FORMATIONS

CAP  
BAC PRO  
BTS-POST BAC





## **TROISIEME PRÉPA MÉTIERS**



## **CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE**

Possible en apprentissage



## **CAP AGENT ACCOMPAGNANT AU GRAND AGE**



## **BAC PROFESSIONNEL GESTION ADMINISTRATION (AGORA)**

Possible en apprentissage



## **BAC PROFESSIONNEL ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SERVICES À LA PERSONNE**

Possible en apprentissage



**BTS  
PROFESSIONS  
IMMOBILIERES**

En apprentissage



**BTS  
COMPTABILITE  
GESTION**

En apprentissage



**FCIL ENSAP  
ENVIRONNEMENT  
NUMÉRIQUE  
AU SERVICE DE L'AUTONOMIE  
DE LA PERSONNE**



**FORMATION  
COMPLÉMENTAIRE  
SECRÉTARIAT  
MÉDICAL**



**FORMATION  
COMPLÉMENTAIRE  
SECRÉTARIAT  
JURIDIQUE**

# EXTRA SCOLAIRE

L

e lycée propose durant l'année de nombreuses activités extra-scolaires

Les activités extra scolaires peuvent aider à développer des compétences spécifiques qui ne sont pas enseignées en classe, telles que la créativité, la confiance en soi, la résolution de problèmes, la gestion du temps et la communication. Ces compétences peuvent être très utiles à long terme, dans la vie professionnelle et personnelle.

Elles offrent aux étudiants l'opportunité d'explorer des intérêts et des passions qu'ils n'ont peut-être pas encore découverts. Cela peut aider les étudiants à découvrir de nouveaux centres d'intérêt et à mieux se connaître eux-mêmes.

Les activités physiques, telles que les sports, la danse ou le yoga, peuvent aider à maintenir une bonne santé physique et mentale en encourageant les étudiants à être actifs et à se concentrer sur leur bien-être. Les activités extra scolaires peuvent également aider à prévenir l'obésité et d'autres problèmes de santé liés à un mode de vie sédentaire.

Elles peuvent aider à développer des relations sociales positives et à élargir le cercle social des étudiants. Les activités de groupe, telles que les sports d'équipe ou les clubs, peuvent aider à renforcer les compétences sociales et à développer un sentiment d'appartenance à une communauté.

Elles peuvent aider à maintenir les étudiants motivés et à leur donner un sens de la responsabilité. Les étudiants impliqués dans des activités qu'ils aiment sont plus susceptibles d'être motivés à réussir à l'école et à poursuivre des objectifs à long terme.





# CDI

Le CDI est un espace spécifique au sein de l'établissement scolaire qui est destiné à la documentation, à l'information et à la recherche documentaire. C'est un lieu où les élèves peuvent accéder à diverses ressources documentaires, telles que des livres, des revues, des magazines, des journaux, des documents pédagogiques, des encyclopédies, des dictionnaires, etc.

Il vise à promouvoir la lecture, l'acquisition de connaissances, la recherche d'informations et le développement de compétences documentaires. Le CDI est géré par un ou plusieurs professeurs-documentalistes, qui sont des spécialistes de l'information et de la documentation. Ils sont là pour aider les élèves dans leurs recherches, les guider dans l'utilisation des outils de recherche et les conseiller dans le choix de documents pertinents. En plus de sa fonction de bibliothèque, le CDI peut également servir de lieu d'étude, de travail en groupe ou de lieu d'animation culturelle. Il peut organiser des expositions, des conférences, des rencontres avec des auteurs, des ateliers de lecture, etc.



# ERASMUS +

La charte Erasmus+ de mobilité dans l'enseignement et la formation professionnelle a été attribuée aux établissements de Provence Formation par l'agence Erasmus+ France.

Cette charte atteste de la capacité de nos établissements à gérer et organiser des projets de mobilité de haute qualité pour nos élèves mais aussi pour nos enseignants.

En effet chaque année de nombreux élèves et enseignants de notre association ont la possibilité d'effectuer un stage à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus+.

L'association Provence Formation est fière de ce soutien et de cette récompense et remercie toutes ses équipes en charge de ces projets.



# LABELS

Conformément au Référentiel National Qualité, Provence Formation et l'ensemble de ses 7 établissements sont certifiés Qualiopi depuis le 19 décembre 2020. Cette certification atteste la qualité du processus mis en oeuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences, qu'il s'agisse d'actions de formation ou de formations par apprentissage pour Provence Formation.



La certification a été délivrée au titre des actions suivantes :  
Actions de formation  
Centre de Formation des Apprentis



Le Label E3D "Etablissement en démarche de développement durable" est attribué aux écoles, aux collèges et aux lycées généraux, technologiques et professionnels, ainsi qu'aux centres de formation d'apprentis qui entrent en démarche globale de développement durable.

Cette démarche :

- prend explicitement en compte les relations entre l'environnement, la société, l'économie, voire d'autres dimensions, propre au développement durable
- est présentée au conseil d'école ou d'administration pour être inscrite dans le projet de la structure scolaire
- implique un des différents partenaires territoriaux choisis en fonction de critères adaptés aux besoins de l'école ou de l'établissement.

Le label "Lycée des Métiers" est accordé par le ministère de l'Education Nationale aux établissements qui proposent des formations autour d'un ensemble cohérent de métiers. Il est complété par la description des compétences reconnues, par exemple « des services à la personne » pour un établissement qui propose un ensemble complet de formations dans ce domaine. Les « lycées des métiers » améliorent leur insertion géographique et professionnelle en développant des relations étroites avec le monde professionnel et les partenaires locaux.



# MODALITÉS D'INSCRIPTIONS ET BOURSE

## INSCRIPTION EN FORMATION INITIALE OU EN APPRENTISSAGE

Afin de s'inscrire dans l'un de nos lycées il faut imprimer le dossier de candidature puis prendre un rendez-vous avec le lycée pour valider cette inscription après un entretien avec le chef de l'établissement.

Lors de ce rendez-vous, n'oubliez pas de vous munir du dossier rempli ainsi que des pièces à fournir.

Vous pouvez contacter le lycée afin de récupérer le dossier de candidature et prendre connaissance des modalités d'inscription.

## BOURSE NATIONALE DE LYCEE POUR LA PROCHAINE ANNEE SCOLAIRE

### LE CONTRAT AVEC L'ÉTAT PERMET L'ACCÈS AUX BOURSES

Les demandes de bourse de lycée se font du 1er septembre au 17 octobre. À noter qu'à partir de l'année scolaire 2024-2025, toutes les familles souhaitant bénéficier d'une bourse doivent déposer une demande de bourse y compris celles ayant bénéficié d'une bourse pendant l'année scolaire précédente.

Pour toute demande d'informations contactez le lycée.



# APPRENTISSAGE

Notre association intègre des Centres de Formation qui dispensent des formations supérieures (mentions complémentaires et BTS) et un CFA qui propose des formations en apprentissage intégrées dans nos 7 établissements, tout au long de la scolarité.

## LES FORMATIONS EN APPRENTISSAGE : LE CFA PROVENCE FORMATION

L'apprentissage, nouvelle génération !

Provence Formation dispose désormais de son propre Centre de Formation d'Apprentis depuis le 1er janvier 2019, le CFA des métiers du service. Convaincus que cette modalité de formation est un vecteur d'insertion professionnelle et de motivation pour les publics que nous accueillons, Provence Formation déploie progressivement son offre de formation par apprentissage sur l'ensemble de ses filières et établissements. Le choix de Provence Formation est d'offrir une plus grande autonomie et l'accès à des études à des jeunes de niveau IV et V, plus souvent éloignés de la formation initiale. Par le biais de l'apprentissage le jeune est salarié d'une entreprise, souvent dans des secteurs et filières en tension où il applique directement les enseignements théoriques et pratiques de sa formation en CFA.





## L'APPRENTISSAGE

L'apprentissage à Provence Formation permet d'obtenir un diplôme de l'Education Nationale, du CAP (certificat d'aptitude professionnelle) au BACCALAUREAT PROFESSIONNEL et MENTIONS COMPLEMENTAIRES, jusqu'au BTS (Brevet de Technicien Supérieur).

Nos formations conduisent à des diplômes d'Education Nationale qui doivent être validés par le passage d'un examen (possibilité de Contrôle Continu de la Formation pour certaines de nos formations en mixité de public sous contrat). Le contrat d'apprentissage proposé au CFA est un contrat de travail de droit privé ou public, d'une durée d'un à trois ans selon les cas, qui repose sur l'alternance entre un enseignement théorique en CFA Provence Formation et un enseignement du métier en entreprise. Un livret de suivi permet au CFA d'évaluer l'acquisition des compétences professionnelles et des "savoirs être" en entreprise.

### APPRENTISSAGE ET SITUATION DE HANDICAP à PROVENCE FORMATION

Il existe différents dispositifs d'accueil au sein de notre CFA en fonction de la formation choisie.



**Lycée Professionnel Privé sous contrat avec l'État**

**13, Rue Raymond Teisseire , 13008 Marseille**

**04 91 37 43 75**

**[www.provence-formation.fr](http://www.provence-formation.fr)**

**Formations sous statut scolaire ou par apprentissage**

**PROVENCE FORMATION**